

**DEMARCHEURS :**

**MISE EN GARDE**

Il arrive que des commerciaux mal intentionnés se revendiquent de l'Office pour vendre toutes sortes de produits (téléphone, télévision, électricité, gaz...)

Nous vous rappelons que l'Office ne cautionne en aucune manière ces démarchages et ne confie aucun mandat de cette nature à quiconque.

Ne vous laissez pas abuser par ce type d'agissement et prévenez immédiatement votre agence.

N'hésitez pas à demander la carte professionnelle en cas de doute et sachez par ailleurs que vous pouvez refuser l'accès à votre résidence à tout démarcheur si vous n'êtes pas intéressé.

De même, en cas de comportement agressif, n'hésitez pas à nous en informer, voire déposer plainte auprès des services de police.

**TELEVISION**

**2011 : LA FIN DE L'ANALOGIQUE**

Le déploiement de la TNT (Télévision Numérique Terrestre) se poursuit pour assurer à la fin 2011, une couverture de 95% de la population métropolitaine.



Depuis la fin de l'année 2007, l'Office a effectué des travaux de mise en place de la Télévision Numérique Terrestre par quartier.

Ces travaux ont été réalisés et sont terminés dans les quartiers suivants :

Boussicats 2 - Colette - Saint Georges - Saint Siméon - Mignottes - Haméau du Coteau - Sainte Geneviève - Camille Desmoulins - Rosoirs - Résidence de Normandie - Résidence du Midi - Clairions - Résidence du Cadran - Plattes - Résidence Jean Jaurès - Vauviers - Résidence Pierre et Marie Curie - Gouré 1, 2 et 4 - Résidence Michel Lepelletier et Résidence Paul Armandot.

Les travaux dans les autres quartiers seront réalisés au 15 juillet 2009.

**Il est important de rappeler qu'afin de recevoir les différents programmes TNT, il appartient aux locataires de s'équiper d'un boîtier agréé ou d'un décodeur adapté pour les chaînes payantes.**

Le CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) a signalé le calendrier de l'extinction de l'analogique pour les régions françaises. La Bourgogne est programmée au 4<sup>ème</sup> trimestre 2010.

A partir de cette date, afin de capter les chaînes de télévision, il sera inutile de changer votre poste de télévision si celui-ci est équipé d'une prise péritel à l'arrière de votre appareil (obligatoire depuis 1981). Il suffira simplement d'installer un adaptateur pour recevoir la télévision numérique gratuite, via la prise péritel et le relier au fil d'antenne.

Attention, il vous faudra un adaptateur pour chacun de vos téléviseurs. Si vous souhaitez enregistrer un programme différent de celui que vous êtes en train de regarder, il vous faudra un adaptateur « double tuner ».

Sachez que tous les téléviseurs vendus depuis le 5 mars 2008, sont obligatoirement équipés de l'adaptateur TNT intégré.

**FENÊTRES, BALCONS ET JARDINS FLEURIS**



**CONCOURS 2009**

L'édition 2008 à laquelle la société Botanic et la Lyonnaise des Eaux s'étaient associées, fut un succès. L'Office a donc décidé de reconduire en 2009, le concours «Fenêtres, Balcons et Jardins Fleuris».

Ce concours est destiné à récompenser ceux qui s'investissent pour embellir leur quartier. Il est ouvert à toutes et à tous, sans aucune obligation d'inscription.

Le jury, composé d'un président, monsieur Léon Debouté (administrateur de l'Office), de monsieur Jean Pierre Dauvillié (administrateur de l'Office) du responsable de la Maintenance Préventive de l'Office et d'une personne référente en espaces verts, fera la visite du patrimoine dans le courant de la 2<sup>ème</sup> quinzaine du mois de juillet 2009.

Il retiendra comme critères : le volume de fleurissement, la qualité des fleurs, la qualité de la composition florale et l'harmonie générale.

En récompense de leurs efforts, les lauréats recevront des chèques ou bons d'achats et des cadeaux.

Nous comptons sur votre participation massive et souhaitons bonne chance à tous pour cette édition 2009.



**Sans eau du robinet, faire la vaisselle deviendrait vite un luxe.**

Nez aussi fleurissement en gaspillage une eau de qualité pour 0,37 centime d'eau le litre.

Avoir une eau pure en quantité quand on en a besoin c'est un véritable confort ! Grâce à la 8 000 collaborateurs de Lyonnaise des Eaux, Groupe SUEZ, Chaque jour, de la source à votre robinet, de traitement à votre service de distribution. Un véritable effort pour garantir une eau potable... Pour l'eau, pour vous, à chaque instant.

www.lyonnaise-des-eaux.fr



UN NOUVEAU QUARTIER :

**RESIDENCE DE LA NOUE**



MEDIATEUR, CONSEILLER, INTERMEDIAIRE, INFORMATEUR :

**LE GARDIEN**



**Résidence**

Tél. : 03.86.72.59.00  
Fax : 03.86.72.59.39

E-mail : office@habitatauxerrois.fr

site internet : www.habitatauxerrois.fr

Résidence Mai 2009 N° 29

LE JOURNAL DE L'OFFICE

**UNE FORCE TRANQUILLE DANS LES EPREUVES**

*L'Office, Etablissement Public, poursuit sa mission, permettant à ceux qui en ont le plus besoin, de se loger correctement à moindre coût. Comme chaque année, ce sont 700 nouvelles familles qui seront logées.*

*En ces temps difficiles, la vocation sociale de l'Office se trouve renforcée : à tous les niveaux les services seront encore plus attentifs aux personnes en difficultés, notamment financières.*

*Amortisseur de la crise, l'Office l'est aussi lorsqu'il continue de passer commande à l'économie locale pour construire, rénover, réparer des logements. Crise ou pas, nous ne marquerons pas de pause dans nos investissements.*

*Enfin, notre office continue de se moderniser. Recrutements, formations, adaptations aux nouvelles exigences, nous évoluons pour mieux répondre à vos attentes.*

*Soyez en certain, en ces temps de crise, l'Office Auxerrois de l'Habitat reste un repère pour tous, une valeur sûre pour l'avenir.*

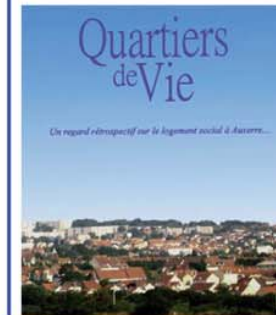
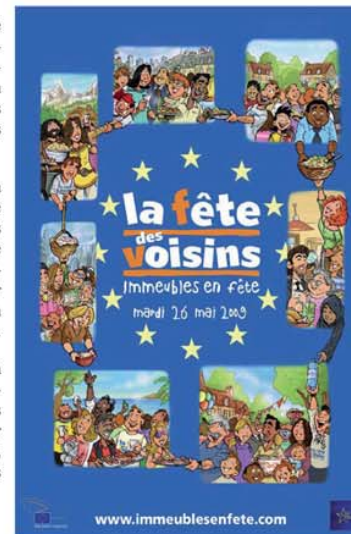
**LA FÊTE EST DE RETOUR**

Mardi 26 mai. C'est la date choisie pour oublier temporairement nos soucis, notre travail, nos engagements. Ce sera la Fête des Voisins, le temps de faire une petite pause dans notre quotidien.

Pour un soir, privilégions la convivialité, le contact de voisinage. L'Office Auxerrois de l'Habitat est partenaire de cette opération nationale depuis huit ans maintenant pour contribuer à développer la convivialité dans les quartiers.

Si vous souhaitez participer à cette journée, nous vous rappelons que l'Office Auxerrois de l'Habitat peut vous aider par le prêt de matériel (tables, chaises,...) Pour cela, vous pouvez contacter :

Gilles Boivin  
au 03.86.72.59.00.



Un livre non pas sur les logements, mais sur leurs locataires. Sans langue de bois mais avec beaucoup de respect et de tendresse.

Douze écrivains locaux et un photographe retracent la vie de 21 auxerrois dans l'habitat social.

Une aventure humaine rare, sincère et émouvante entre anecdotes, passions, larmes et joie.

Ce livre est disponible dans les agences de l'Office.

UNE NOUVELLE OPERATION :

## RESIDENCE DE LA NOUE

La construction de la Résidence de la Noue concerne la réalisation de 23 logements au 35 rue de la Noue à Auxerre. Cet ensemble comprendra 5 logements individuels sous forme de pavillons et 18 logements collectifs répartis dans trois bâtiments en R+2.

Le terrain concerné par ce projet ne présente que très peu de pente et offre, au nord, un intéressant panorama sur la cathédrale.

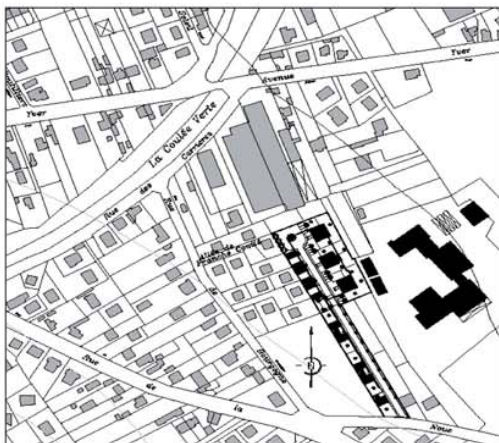
Situé au sud-est d'Auxerre, il est desservi par la rue de la Noue. Il est bordé par une zone pavillonnaire à l'ouest et par le collège Paul Bert à l'est.

La superficie totale de ce terrain est de 6191 m<sup>2</sup>.

Les pavillons posséderont un garage accolé ainsi qu'un jardin clos et arboré. Les collectifs auront tous un garage fermé et un jardin clos avec terrasse ou un balcon de profondeur conséquente.

La disposition architecturale satisfait une orientation bioclimatique des logements afin d'optimiser le chauffage et l'éclairage naturel des logements.

Une partie des logements est équipée de chauffe-eau solaire (+THPE)



La typologie retenue est la suivante :  
- pour les individuels : 2 T5 et 3 T4  
- pour les collectifs : 4 T2, 7 T3, 7 T4

Tous les logements situés en rez-de-chaussée seront adaptables pour des personnes à mobilité réduite.

Les travaux de cette opération qui ont commencé en début 2008 seront livrés en novembre 2009.

Le loyer moyen mensuel pour les pavillons est de :

T IV = 463,86 €  
T V = 519,39 €

Pour les logements collectifs, le loyer mensuel moyen est de :

T II = 331,07 €  
T III = 414,46 €  
T IV = 492,18 €

Le prix de revient de cette nouvelle opération est de 3.139.430 €

A VOTRE SERVICE

### LES CORRESPONDANTS DE NUIT

Le service des correspondants de nuit a été mis en place le 16 juillet 2002, en partenariat entre la ville d'Auxerre et l'Office Auxerrois de l'Habitat. Sa création a été souhaitée dans le cadre des politiques publiques de prévention de la délinquance et dans un souci permanent de lutte contre le sentiment d'insécurité mais aussi afin d'améliorer et de préserver le cadre de vie au sein des quartiers d'habitat social.

L'esprit directeur de cette fonction est d'être à l'écoute pour une meilleure qualité de vie, offrir une présence, un accompagnement, un partage mais également veiller au respect d'une norme de bonne habitabilité et de bon voisinage dans les immeubles et les espaces ouverts au public de territoire d'intervention.

Les différents secteurs d'intervention sont :

Les Hauts d'Auxerre : Brichères, Sainte Geneviève, Rosoirs, Saint Siméon, Saint Georges et Bousicats  
Rive Droite: Clairions, Plattes, Vauviers, Egriselles, Mignottes, Saint Gervais, Images et Coteaux.

Les principales missions des correspondants de nuit sont :

#### La prévention et la médiation sociale pour désamorcer des situations conflictuelles.

Par sa présence visible et ostensible, le correspondant de nuit est habilité à intervenir pour résoudre des conflits de voisinage ou bien des actes d'incivilité, ses interventions reposant essentiellement sur les techniques de gestion des conflits et de recherche de solution entre les parties par la médiation.

#### L'aide aux personnes en difficulté

Les correspondants de nuit ont également une fonction de confident, de soutien des personnes en difficulté physique ou morale, ils apportent une aide logistique aux personnes isolées et aux plus démunies.

#### La veille résidentielle et technique

C'est le signalement des dégradations, la pédagogie du respect des habitations, la vigilance en matière de sécurité technique et occasionnellement, de petits dépannages au profit des habitants.

L'équipe des correspondants de nuit est composée d'un responsable de service, référent de jour, de trois coordonnateurs/correspondants de nuit et de dix correspondants de nuit ( 2 équipes de 5 agents en alternance sur le terrain).

Vous pouvez les joindre 7j/7 de 19h30 à 3h00 :

pour Sainte Geneviève au	06 07 72 72 36
pour la Rive Droite au	06 07 27 88 71
pour Saint Siméon au	06 81 48 39 44

La responsable est joignable en mairie au 03 86 72 43 76 ou 06 07 30 90 56

Médiateur, Intermédiaire, Conseiller, Informateur :

### LE GARDIEN

Le gardien de votre immeuble est votre premier interlocuteur à l'Office. Il est chargé d'assurer une relation de proximité avec l'ensemble des habitants.

Il vous apporte les informations qui vous sont nécessaires dans le cadre de votre location.

A votre arrivée, il réalise votre état des lieux d'entrée et vous indique le fonctionnement des différents équipements de votre logement.

Il est chargé de répondre à toutes vos demandes de renseignements ou d'interventions et le cas échéant, de transmettre et suivre votre demande auprès des services compétents de l'Office.

Il participe à votre parfaite information par l'affichage de notes dans les halls d'immeubles et par la distribution de documents, tels que votre avis d'échéance, dans votre boîte à lettres.

En cas de difficultés de voisinage, n'hésitez pas à lui en faire part. Il assurera une médiation pouvant permettre de résoudre les problèmes rencontrés.

Enfin, le gardien assure la surveillance des bâtiments et des parties communes et informe son responsable des anomalies constatées.